

Les Sciences économiques et sociales

Les sciences économiques et sociales font partie des enseignements communs à tous les élèves de la classe de seconde. Cet enseignement vise à :

- maîtriser des notions et raisonnements essentiels en économie, sociologie et science politique
- découvrir de nouveaux champs disciplinaires, et ainsi éclairer les choix d'enseignement de spécialité pour leur poursuite d'études dans le cycle terminal du lycée
- contribuer à la formation du citoyen par une meilleure connaissance et compréhension des grands enjeux économiques, sociaux et politiques.

A quoi servent les SES?

A découvrir les notions, les méthodes spécifiques aux sciences économiques et à la sociologie à partir de quelques grandes problématiques contemporaines, comme la consommation des ménages ou la production des entreprises.

Comment fait-on des sciences sociales ?

On apprend en SES les étapes d'une démarche scientifique en sciences sociales : formulation d'hypothèses, réalisation d'enquêtes ou construction de modèles, confrontation aux faits, conclusion.

Qu'est-ce que l'on étudie en SES ?

Il y a différents thèmes au programme. On découvre la sociologie, les sciences économiques, et les sciences politiques. Voici le programme :

1- Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?

On se demandera ce qu'est le regard du sociologue, de l'économiste, du politiste...

2- Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?

Comment de calcule le PIB, qui crée des richesses et comment...

3- Comment se forment les prix sur un marché ?

On parle d'économie de marché, mais qu'est ce qu'un marché, comment il fonctionne, quelles sont ses limites?...

4- Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?

On étudiera la socialisation, puis on se demandera si nous avons tous reçu la même socialisation, qu'est ce que les normes, les valeurs...

5- Comment s'organise la vie politique ?

on étudiera les institutions démocratiques, les modes de scrutin lors des élections, on étudiera le rôle des partis politiques, des médias...

Que peut faire après cet enseignement de SES ?

Après avoir découvert l'enseignement de SES en seconde, l'élève peut continuer l'enseignement de SES en première et terminale en choisissant l'enseignement de spécialité SES.

Cet enseignement permet ensuite d'entrer dans l'enseignement supérieur et de se tourner vers un choix étendu de formation allant du bac +2 au bac +5, en université, dans des écoles spécialisées ou dans des grandes écoles.

Les domaines de formation sont eux aussi très étendus : dans les sciences humaines, les sciences politiques, le droit, l'économie, la gestion, le commerce, le tourisme, la banque....